Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut
RECHERCHE

Deux chargé.e.s de projets
« Patrimoine naturel & Biodiversité »

Préambule

Dans le cadre des programmes européens Leader et Interreg, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut recrute deux chargés de projets afin de piloter et mettre en œuvre deux nouveaux projets.

1. CAP (Connaître – Aimer – Protéger) BIODIVERSITE (Interreg VI)

Contexte

L'objectif du projet Cap biodiversité est d'améliorer la connaissance de la biodiversité locale à l'échelle d'un territoire transfrontalier, celui du Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut (P^nEPSE). Le but étant de mettre en place des actions et des aménagements favorables à la préservation du patrimoine naturel emblématique de cet espace abritant des milieux humides, des boisements… qui existent indépendamment de la frontière.
Cap biodiversité interviendra en vue d'associer un large public aux inventaires et actions de connaissance mais aussi de montrer comment il est possible de mener des actions simples, à l'échelle individuelle ou communale ayant un réel impact sur la biodiversité. Il s'agira aussi de mobiliser un réseau d'experts œuvrant à l'échelle régionale pour la diffusion des connaissances.
Cette dynamique partenariale transfrontalière engagée avec les associations naturalistes et organismes techniques et institutionnels facilitera la mutualisation des données, des compétences pour une action cohérente et efficace sur les milieux naturels.
La frontière administrative qui existe actuellement génère des modes de gestion distincts. Le projet « Cap biodiversité » doit ainsi permettre de fédérer l'expertise et capitaliser les connaissances de part et d'autre de la frontière pour permettre une gestion coordonnée des ressources naturelles.

Missions

Le/La chargé-e de projet se verra confier les tâches suivantes :

- mobilisation des habitants pour participer à des protocoles de sciences participatives
- mobilisation d'experts en vue d'assurer un diagnostic faune et flore
- impliquer les parties prenantes
- rédaction de propositions de mesures de gestion et d'aménagement
- Mise en place d'activités de sensibilisation des citoyens et élus pour une mise en valeur de la biodiversité locale (inventaires participatifs, exploitation des données récoltées, information de l'existence d'associations naturalistes locales, chantiers de gestion, organisation d'événements grand public…)
- fédérer l'expertise et capitaliser les connaissances de part et d'autre de la frontière pour permettre une gestion coordonnée des ressources naturelles.

- renforcer l'information naturaliste et sa diffusion entre structures françaises et belges (développement d'un portail pour visualiser les données françaises et belges)
- harmoniser les actions de préservation de la biodiversité sur le territoire du P^{n}EPSE (renforcement de la trame grise du territoire).

2. Voieries et Biodiversité (LEADER)

Contexte

Il s'agira d'établir un diagnostic complet des voiries, de leur typologie, des opportunités d'intervenir (praticabilité) par rapport aux différents enjeux écologiques et socio-économiques identifiés, de décrire, localiser et prioriser les actions concrètes en faveur de la biodiversité. Les résultats de ce recensement seront valorisés par un outil cartographique qui intègrera la caractérisation de ces voiries : informations foncières, administratives, techniques, paysagères et biologiques (tronçons à enjeu faible à fort).
La mobilisation des habitants et des naturalistes sera essentielle pour récolter un maximum de données biologiques et ainsi rédiger un cahier de recommandations d'aménagements et de mesures de gestion par typologie de voiries.
Un temps important devra donc être consacré à concerter ces mesures avec les gestionnaires concernés en tenant compte de leurs contraintes techniques et budgétaires au regard de tous les services écosystémiques apportés par l'adhésion aux actions proposées.
Afin de pérenniser et diffuser au mieux ces pratiques alternatives, des fiches techniques devront être rédigées, intégrant, sur base de ces évaluations, les aménagements et les entretiens les plus fonctionnels.

Missions

Le/La chargé-e de projet se verra confier les tâches suivantes :

- étude cartographique du réseau de voiries
- identification des potentialités et enjeux
- mobilisation d'experts en vue d'assurer un diagnostic faune, flore et habitat
- impliquer les parties prenantes
- rédaction de propositions de mesures de gestion et d'aménagement
- mise en œuvre d'actions pilotes de gestion et d'aménagement d'espaces verts et de milieux naturels
- mobilisation d'experts en vue d'assurer un monitoring

Pour ces deux postes:

Compétences et aptitudes requises:

- Grande rigueur d'organisation
- Connaissances des réglementations wallonnes en matière de conservation de la nature
- Bonne connaissance des acteurs de la biodiversité en Wallonie
- Capable de travailler en autonomie
- Capacité à animer un réseau de partenaires associatifs et institutionnels
- Expériences à valoriser en matière de gestion et de restauration de milieux naturels
- Très bonnes connaissances naturalistes
- Très bonne capacité de rédaction de projets et de rapport
- Autonomie de travail et esprit d'initiative
- Bonne maîtrise des outils bureautiques
- Bonne maîtrise de l'outil QGIS
- Forte motivation personnelle pour l'environnement
- Ecoute, empathie, méthode, rigueur, sens du relationnel et du travail en équipe
- Permis de conduire B indispensable
- Une expérience en matière d'organisation d'inventaires et chantiers de gestion participatifs, de gestion différenciée des milieux naturels est un atout.

Formations et niveau académique:

Niveau bachelier ou master dans le domaine de l'environnement.

Hiérarchie:

Le (la) chargé(e) de projet sera placé(e) sous la coordination du Chargé de mission « Patrimoine naturel & Biodiversité ».

Conditions d'embauche:

- Contrat temps plein (38h) à durée déterminée de 2 ans renouvelable. Début du contrat prévu au 1er avril 2024.
- Rémunération : échelle barémique des administrations publiques locales
- Bénéficier des Aides Pour l'Emploi (APE).

DESCRIPTIF DE L'ORGANISME EMPLOYEUR

Cette offre de recrutement s'inscrit dans le cadre des missions du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Un Parc naturel fédère au sein d'une ou plusieurs communes des valeurs identitaires et une vision partagée du devenir de son territoire, déterminées à porter ensemble un projet de développement durable permettant à leurs habitants de continuer à y vivre, travailler, se ressourcer tout en préservant leur patrimoine naturel et leurs paysages. Refusant de mettre la nature « sous cloche », un Parc naturel parie au contraire sur l'homme pour aider à la préserver. Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut fédère les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz, Rumes et Tournai. Une équipe pluridisciplinaire et transversale d'une vingtaine de personnes met en œuvre le Projet de territoire 2015-2025 défini par la Commission de gestion qui rassemble les acteurs et gestionnaires de ce territoire.

Les lettres de motivation (circonstanciées) et Curriculum Vitae sont à adresser par voie postale ou courriel **avant le 08/03/2024**

Parc naturel des Plaines de l'Escaut
A l'attention de Madame Caroline Herpoel
Rue des Sapins 31 à 7603 Bon-Secours
Tél. 069.77.98.70
administration-et-secretariat@pnpe.be